

« ENTRE-LIEUX » : LES FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS ET LA VIE
« ENTRE »

[Radoslav Gruév](#)

Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales | « Migrations
Société »

2020/4 N° 182 | pages 131 à 150

ISSN 0995-7367

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-4-page-131.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales.

© Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« Entre-lieux » : les foyers de travailleurs migrants et la vie « entre »

Radoslav GRUEV *

RÉSUMÉ

Dans cet article nous nous intéresserons aux foyers de travailleurs migrants, pensés à l'origine comme des solutions provisoires pour des travailleurs eux aussi temporaires, à travers la notion d'« entre-lieu ». Cette dernière renvoie à la fois à l'idée de déplacement et à la migration, mais aussi à un espace de transition, de transaction et de passage, qui permet aux acteurs sociaux de s'inscrire dans des pratiques de l'entre-deux, dans des interstices de la vie sociale pouvant leur procurer certains avantages. Ce type de structure constitue à la fois une sorte de sas de (ré)intégration, mais aussi un moyen de rester plus longtemps dans une situation « entre ». L'exemple le plus parlant reste celui des immigrés âgés (les chibanis) qui effectuent des « navettes » entre leur lieu de résidence et leur pays d'origine, dans une situation de double absence/double présence, entre ici et là-bas, dans un espace essentiellement de l'entre-deux.

MOTS-CLÉS : Conditions de vie, foyer, France, localisation spatiale, Lorraine, travailleur migrant

Pensés initialement en tant qu'« espace[s] intermédiaire[s] entre l'hôtel et le logement privé en location »¹, les foyers de travailleurs migrants (FTM) étaient envisagés par les pouvoirs publics français comme des instruments « de sédentarisation, de séparation et de contrôle »² dans le contexte de l'expansion économique des Trente glorieuses. La mise en place de ce type de logement répondait à une volonté de l'État de résorber les bidonvilles formés après la Seconde Guerre mondiale et d'héberger temporairement la main-d'œuvre étrangère. À travers cette politique, il était également question de « faire vivre cette main-d'œuvre à l'écart de la société française »³ dans une perspective d'encadrement et de surveillance d'une population provenant majoritairement d'Afrique du Nord. Des opérateurs

* Docteur en sociologie associé au Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S), Université de Lorraine.

1. BERNARDOT, Marc, *Le mode de vie des résidents en foyers pour isolés à la SONACOTRA : rapport final*, Paris : La Documentation française, 1995, 389 p. (voir p. 208).
2. BERNARDOT, Marc, *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2008, 296 p. (voir p. 9).
3. MEZZOUJ, Fatima, *Parcours migratoire des personnes âgées immigrées. Trajectoires de vies et accompagnement social*, Thèse de doctorat en sociologie, Grenoble : Université Grenoble-Alpes, 2016, 495 p.

d'économie mixte ou des associations furent chargés de mettre en place ces foyers avec l'idée du caractère temporaire de l'immigration et provisoire de l'hébergement. Ces structures ont perduré dans le temps pour devenir progressivement des lieux de vie permanents. Elles ont ainsi connu de multiples transformations depuis les années 1990, devenant tout d'abord des « résidences sociales » et, plus récemment, en intégrant des centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) ainsi que diverses structures d'hébergement d'urgence pour personnes vulnérables. Cette évolution a amené ces structures à une mixité des publics, intégrant les résidents historiques, des personnes à trajectoire de vie accidentée⁴, défavorisées et des demandeurs d'asile⁵.

Le temporaire, le provisoire, la parenthèse dans la trajectoire de vie des résidents, seraient donc des caractéristiques communes dessinant l'histoire et l'actualité de ces foyers-résidences. Inscrite dans une problématique générale d'invisibilisation des résidents des FTM, notre démarche vise à s'intéresser à la situation de l'entre-deux et des pratiques correspondantes qui procurent certains avantages aux différents acteurs qui la vivent. Le foyer de travailleurs migrants (ou la résidence sociale) serait alors un « entre-lieu », un espace interstitiel, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, permettant le passage entre différents espaces et statuts. Cette notion, utilisée dans le cadre de l'analyse littéraire, en géographie ou encore en philosophie, nous paraît sociologiquement pertinente en ce qu'elle permet à la fois de se référer à l'inscription spatio-temporelle de l'institution et de ses résidents, mais aussi d'adopter une approche centrée sur les trajectoires de vie et les pratiques de l'« entre » déployées par les acteurs sociaux, avec un accent mis sur les immigrés âgés (chibanis).

Cet article repose sur une enquête de terrain réalisée en Lorraine en 2017 dans deux résidences gérées par une entreprise associative qui fait partie d'un groupe spécialisé dans le logement social⁶. 49 entretiens ont été menés avec des résidents des deux résidences, neuf avec des professionnels de terrain et six avec les responsables de ces structures. Nous avons également procédé à cinq temps d'observation lors

4. Nous utilisons volontairement cette expression assez vague pour englober les situations très diverses d'une bonne partie des résidents : personnes bénéficiaires des minima sociaux, individus sortant de prison, personnes présentant un handicap ou malades, personnes ayant vécu une rupture conjugale/familiale les laissant sans autre solution de logement, des travailleurs pauvres, anciens sans domicile fixe, etc. Parfois, certaines de ces caractéristiques sont même cumulatives.

5. L'arrivée de ce nouveau type de résidents marque un changement important : construites initialement comme (et longtemps restées) des univers exclusivement masculins (destinés à des hommes isolés), les résidences-foyers accueillent également aujourd'hui des familles avec femmes et enfants.

6. Cette enquête a été menée sous la coordination scientifique de Piero Galloro.

d'événements organisés par les foyers et destinés aux résidents. Notre enquête ne concernait que les résidents dépendant directement de l'entreprise associative : travailleurs migrants (majoritairement âgés⁷) et résidents sociaux.

« Entre-lieu » : esquisse d'une définition

Cette expression a été utilisée initialement par l'écrivain brésilien Silviano Santiago dans son livre éponyme *Entre-lugar*, publié en 1979. Depuis, ce terme a pris progressivement le sens d'un espace « *interstitiel où s'effectueraient continuellement de nouveaux contacts* »⁸. En élargissant sa signification, nous pouvons le définir sociologiquement comme un lieu où se rencontrent des mondes et des modes, de vie, de penser, d'agir, etc., qui n'auraient pas nécessairement l'occasion de se rencontrer (cohabiter), offrant ainsi certains avantages de la vie dans l'« entre ». Cette notion nous paraît importante dans l'analyse de la vie quotidienne au sein des foyers de travailleurs migrants, car elle renferme en soi une référence fondamentale au déplacement et à la migration (comme c'est le cas pour l'analyse littéraire⁹, le dépassement des limites des disciplines scientifiques¹⁰, le logement des saisonniers¹¹ ou la traduction¹²). Elle est aussi liée à la notion de seuil, une zone liminale qui n'est pas seulement de transition, mais aussi de transaction. Elle propose un dépassement du concept de « non-lieu »¹³ qui contient une perspective négative. Nous nous rapprochons de l'acception de « non-lieu de l'immigration »¹⁴ qui intègre aussi une acception positive des lieux de marge porteurs d'innovation, oscillant entre la visibilité et l'invisibilité. Pour autant, le cas concret des FTM ne rentre pas uniquement dans la mémoire de l'immigration d'un terri-

7. Les chibanis sont ces résidents que nous qualifions de « classiques », car la plupart d'entre eux n'ont connu que ce type de logement en France, voire la même résidence depuis sa construction ou leur arrivée sur le territoire.

8. TURGEON, Laurier (sous la direction de), *Les entre-lieux de la culture*, Paris : Éd. L'Harmattan, 1998, 493 p. (voir p. 23).

9. Ibidem.

10. LECLERC-OLIVE, Michèle, "Sciences humaines et sciences dures comme plurilinguisme disciplinaire. Seuil infranchissable ou 'entre-deux' ?", in : BERGERON, Jacqueline ; CHEYMOL, Marc (sous la direction de), *D'un seuil à l'autre*, Paris : Éditions des Archives contemporaines, 2017, pp. 31-44.

11. PIQUERREY, Lise, "'Non-lieu' ou espace de l'entre-deux ? La place des saisonniers dans les stations de sports d'hiver haut de gamme des Alpes françaises du nord" [En ligne], *Carnets de géographes*, n° 7, 2014, <https://journals.openedition.org/cdg/510>.

12. CASSIN, Barbara, *Éloge de la traduction*, Paris : Éd. Fayard, 2016, 246 p.

13. AUGÉ, Marc, *Non-lieux*, Paris : Éd. du Seuil, 1992, 149 p.

14. BOUBEKER, Ahmed ; GALLORO, Piero, *Les non lieux de la mémoire des immigrations en Lorraine. Mémoire et invisibilité sociale*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 2016, 297 p.

toire particulier, mais s'inscrit également dans un présent avec la mixité de ses populations actuelles. Les deux résidences qui constituent les études de cas présentées dans cet article sont à la fois l'histoire et l'actualité de l'immigration en Lorraine : entre une histoire des travailleurs migrants (vieillissants) et l'actualité du centre d'accueil de demandeurs d'asile. Ces espaces s'inscrivent donc dans une acception d'un présent fluide (au sens de l'analyse de Jean Foucart¹⁵).

Parler d'« entre-lieu » suppose une référence à une approche théorique de l'« entre » et du concept de transaction, l'« entre » étant défini comme lieu et non-lieu de la vie sociale, propre du passage et de la transition et du processus de la transformation¹⁶. Ainsi, l'entre-lieu est nécessairement en mouvement et naît du déplacement, que ce soit d'un processus migratoire ou d'un statut social à un autre. L'actualité de ce type de logement social se situe éminemment dans cet espace liminaire à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace social, urbain et économique (voire national). Les individus qui y séjournent s'y retrouvent dans une situation de passage, une étape liminaire, mais qui s'inscrit dans la durée : une forme de provisoire pérennisé.

L'« entre-lieu » se rapproche des « hors-lieux » définis par Michel Agier comme des espaces extraterritoriaux se constituant en dehors de la « normalité », dans un espace d'exclusion de l'espace (urbain) public¹⁷. Ces espaces, pas complètement « hors » car connectés par des ponts et des passages vers la ville, peuvent être rapprochés à des lieux que le philosophe italien Giorgio Agamben¹⁸ appelle des « ban-lieux », c'est-à-dire des lieux où les individus sont « à-ban-donnés », dans un espace liminal, à la marge, étant à la fois dehors et dedans. La différenciation entre la figure du « hors-lieu » et celle de l'« entre-lieu » que nous défendons ici est souvent floue. Ce qui les sépare souvent est l'usage qui en est fait par les différents acteurs, l'« entre-lieu » n'étant pas nécessairement hors et chargé négativement. Pour les résidents, il présente surtout certains avantages découlant de la position « entre ».

15. FOU CART, Jean, "La transaction : un détournement du regard sociologique sur l'entre", *Pensée plurielle*, n° 41, 2016, pp. 13-28.

16. FOU CART, Jean, *Fluidité sociale et conceptualisations de l'entre-deux*, Aix-en-Provence : Éditions Persée, 2016, 398 p.

17. AGIER, Michel, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris : Éd. Flammarion, 2008, 352 p. (voir p. 149).

18. AGAMBEN, Giorgio, *Homo sacer I*, Paris : Éd. du Seuil, 1997, 213 p.

Une inscription spatiale dans « l'entre »

L'« entre-lieu » peut être pensé comme un espace transitionnel s'inscrivant dans une aire intermédiaire qui « est le lieu où se résout la dualité entre l'intérieur et l'extérieur »¹⁹. À première vue, l'inscription spatiale des deux résidences diffère sensiblement : la résidence A est située au milieu d'une zone pavillonnaire d'une petite ville dominée par le paysage industriel situé dans un « haut lieu » de la sidérurgie lorraine, tandis que la résidence B se trouve dans un espace marginalisé, voire exclu, aux abords d'une ville lorraine. La résidence B est éloignée physiquement et symboliquement de l'espace urbain, inscrite dans un lieu insulaire, au bout d'une longue voie menant au portail d'un vaste cimetière ; on n'y accède que par un pont d'un côté et par le passage sous deux viaducs de l'autre. Cette situation est fortement symbolique dans notre cas, car les termes de « pont » et de « passage » sont au cœur de la conception de l'« entre-lieu » comme espace de transition, de transaction et d'entre-deux²⁰.

Le foyer B est entouré de dispositifs d'hébergement de publics démunis, d'un campement de réfugiés (de mai à octobre) à proximité d'un établissement de recyclage des déchets et de plusieurs cimetières²¹. Cette situation géographique est souvent pensée par les résidents et les habitants de la ville à travers une référence à l'« entre » : entre l'espace urbain et l'espace hors-urbain, entre l'inclus et l'exclu, entre le statique et le mouvement²², entre la vie et la mort, etc. C'est un lieu liminal relié par des ponts et passages à la fois vers le retour à la normalité (ce que les professionnels appellent « le retour au logement autonome ») et vers la sortie ultime (le retour au pays pour les immigrants, l'intégration d'une structure médicalisée, ou la mort). Il est intéressant aussi de remarquer que ce lieu est situé le long d'une rue portant le nom d'une ville d'Afrique du Nord fondée au XVI^e siècle par des réfugiés andalous. Jusque dans la symbolique de l'appellation de cet espace, nous pouvons percevoir la référence à l'exil, réactualisée avec l'apparition d'un camp pour des demandeurs d'asile très présents dans la vie quotidienne du foyer au moment de l'enquête. En tant que lieu de matérialisation d'un foyer de travailleurs migrants dans le passé,

19. FOUICART, Jean, "De la fluidité sociale au caractère décisif de la transaction", art. cité (voir p. 113).

20. FOUICART, Jean, *Fluidité sociale et conceptualisations de l'entre-deux*, art. cité ; FOUICART, Jean, "De la fluidité sociale au caractère décisif de la transaction", art. cité ; SIBONY, Daniel, *Entre-deux : l'origine en partage*, Paris : Éd. du Seuil, 1998, 398 p.

21. Ce qui fera dire à un résident, âgé de 42 ans : « Sinon, côté cimetière on est bien servis. Il y en a sept aux alentours ».

22. Le foyer jouxte également une aire d'accueil pour les gens du voyage.

il joue toujours le rôle de sas d'entrée vers la vie ordinaire de la cité, nécessaire et provisoire, conçu initialement comme « *une solution temporaire pour des travailleurs temporaires* »²³ étant entre ici et là-bas, entre le travail (en France) et la famille (« au pays »).

La résidence A²⁴ a elle aussi été initialement construite dans un espace d'interstice, mais avec le temps, « *la ville a rattrapé le foyer* » (Responsable, 58 ans). Sa disposition initiale était dans l'« entre » : d'un côté le lieu de travail (l'usine sidérurgique), de l'autre l'édifice abritant les bureaux de cette structure industrielle, le foyer se trouvant donc entre le lieu de la prise de décision et du pouvoir de l'employeur et l'endroit où se déploie l'activité économique. Le FTM représente ainsi un « entre-lieu » dans une dimension verticale (encerclé par le pouvoir industriel, sans y avoir réellement accès), mais aussi horizontale (la frontière entre l'activité économique et la vie privée était très floue, voire difficilement décelable).

« *À l'origine, sa fonction c'était vraiment de proposer une solution de logement pour les travailleurs qui venaient surtout du Maghreb, qui avaient besoin juste d'un toit pour le soir. Donc ils allaient travailler toute la journée, ils venaient ici uniquement pour dormir...* » (professionnelle, 23 ans). Dès son établissement, la structure est pensée comme un espace intermédiaire, un lieu où règne le provisoire en lien avec le travail, un espace-dortoir, dont la seule fonction dépendait de l'activité économique. Aujourd'hui, même si le site est entouré de deux côtés par un habitat pavillonnaire, et d'un autre côté par une école, il reste un pan à l'arrière des bâtiments composé par un terrain vague jouxtant le parking du bâtiment administratif (aujourd'hui en partie désaffecté) du complexe sidérurgique. Cela laisse toujours un espace ouvert, un espace non intégré totalement à la ville. Ce sentiment d'être séparé de la ville est souvent exprimé par les résidents, surtout les plus âgés, à travers l'éloignement des arrêts de bus, ou du fait qu'il n'y a pas/plus de commerces à proximité.

En raison de leur inscription spatiale, les deux résidences sont des espaces en mouvement, non clairement définis ; situés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, structurés sur une matrice insulaire, voire archipelaire²⁵ se présentant pour nombre de ses résidents

23. SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris : Éd. Raisons d'agir, 2006, 216 p.

24. Aujourd'hui, ayant un statut de « résidence sociale », même si « *dans la réalité... il n'y a pas grand-chose qui a changé. On parle toujours de foyer, alors c'est vrai que le vrai terme c'est "résidence sociale", mais bon...* » (Professionnelle, 25 ans).

25. Sur l'importance de la métaphore insulaire et archipelaire, voir BERNARDOT, Marc, *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, op. cit.

comme une « bouée », suite à une série d'accidents de la vie, ou comme la seule solution de logement pour les résidents « classiques » ; une « bouée » qui est, avec le temps, de plus en plus difficile à lâcher. Les deux résidences correspondent spatialement à ce que nous avons défini *supra* comme des « entre-lieux » : des espaces « à la marge » et constituant la marge, pas complètement déconnectés des « lieux », tout en étant en dehors et en dedans...

Dans ce contexte, les acteurs développent de multiples stratégies face aux stigmates du lieu de résidence. Une première stratégie consiste en l'appropriation du lieu « hostile » à la vie quotidienne : un chibani de la résidence B préfère se promener dans la nécropole voisine, « *au calme* », et surtout dans le cimetière militaire auquel il exprime un attachement particulier en raison de son passé d'« *ancien combattant* » (chibani, 87 ans). À l'opposé, des enquêtés tentent par tous les moyens de s'éloigner de la résidence pendant la journée : l'un passe ses journées à la médiathèque, un autre part faire ses courses à pied à l'autre bout de la ville (à 6 km de la résidence). Certains résidents du foyer A vont également pêcher, à pied ou à vélo. Les moyens de transport deviennent des ponts symboliques entre l'espace urbain et les résidences. Conjugués avec l'avancée en âge des résidents, notamment des chibanis, ils restent ce lien vers l'espace public, de la même façon que l'avion les relie à leur famille restée au pays. Une autre stratégie d'atténuation du stigmate de l'« entre-lieu-foyer » est le choix du magasin dans lequel ils font leurs courses. La plupart des résidents de la Résidence B choisissent plutôt de se rendre dans un supermarché, même s'il se trouve un peu plus loin que le *hard discount*, certes proche de la résidence mais fréquenté par des personnes en grande précarité. Dans le cas de la Résidence A, les résidents interrogés développent le même type de stratégies en préférant des supermarchés ou hypermarchés plus fréquentés, même s'ils sont plus éloignés de la résidence.

Le foyer, un « entre-lieu de l'immigration » ?

Les deux lieux enquêtés ont été construits dans le cadre de la politique du logement des travailleurs migrants dans la Lorraine industrielle et terre d'immigration. Même si la tendance générale depuis la fin des années 1990 est à l'ouverture de ces structures à des publics différents à travers une politique les transformant en résidences sociales, ces lieux restent ce que nous appelons ici des « entre-lieux de l'immigration ». Et ce, en raison de leur histoire, de leurs résidents classiques (les chibanis), de leur actualité avec l'intégration de structures comme les CADA, plus empreintes d'une logique du provisoire (le temps de la reconnaissance

ou de la non-reconnaissance de la qualité de réfugié) et du passage du seuil vers l'entrée officielle (à travers un statut) sur le territoire français. Au sein de ces structures sont également présents des nationaux qui se trouvent dans une situation « entre » de leur vie : originaires d'autres parties du pays, sans autre solution de logement, ayant occupé des emplois nécessitant de nombreux déplacements, étant passés par « la rue » ou par la prison, ou suite à une rupture conjugale, etc., ils se retrouvent dans cet « entre-lieu », parmi les anciennes populations migrantes (chibanis) et les nouveaux migrants (les demandeurs d'asile)²⁶. Ces mondes différents sont alors « obligés » d'interagir dans un espace particulier qui leur offre certains avantages (prix des loyers, aide pour les documents administratifs, proximité de leur famille, facilitant la vie en « navette » pour les chibanis, etc.).

La référence à l'« entre » est souvent exprimée par les acteurs sociaux : une grande partie des résidents interrogés perçoivent le foyer comme une étape (« entre ») de leur vie, qu'il s'agisse d'un préalable au retour définitif (et idéalisé) au pays pour les chibanis, d'une réintégration d'un habitat autonome, ou de la meilleure (la seule) solution pour le moment : « *Si ça ne va pas, je m'en vais* » (résident, 77 ans). La vie dans la résidence est donc souvent pensée comme une parenthèse dans la trajectoire de vie de l'individu, le temps de se reconstruire, le temps de rejoindre le pays d'origine, le temps d'intégrer un autre établissement (médicalisé), « le temps que ça aille mieux », etc. Elle est empreinte dans beaucoup de cas d'une vie en déplacement (pour raisons de travail dans des secteurs spécifiques comme le tourisme, le bâtiment, voire la sidérurgie²⁷). Dans le même temps, cette période liminaire qui dure peut être vécue par les différents acteurs comme une souffrance : « *Qu'est-ce que je suis devenu ? Une merde !* » (résident, 50 ans). Elle peut aussi être normalisée à travers une adaptation, au sens goffmanien²⁸, au mode de vie « du foyer » ; ou plutôt vue comme un lieu de vie quelconque, voire apportant des avantages évidents²⁹ : « *Tout est inclus dans le loyer [...] Je suis fier d'être au foyer, moi* », (résident, 53 ans).

26. Plusieurs discours xénophobes (voire racistes) ont été relevés durant les entretiens, et ce essentiellement de la part de certains « résidents français », mais aussi de certains chibanis, envers les demandeurs d'asile.

27. « *Moi j'ai tout fait : le charbon, j'ai travaillé à la ferraille, à la mine... Quand je suis sorti de la mine, j'ai travaillé dans les travaux publics : à Grenoble, Annecy, Chambéry, Bordeaux, Limoges... J'ai travaillé un peu partout, moi. 39 ans de déplacements ! 39 ! Mon dernier chantier, ici à Cattenom : béton et ferrailage à la centrale [...] J'avais pas une place stable, comme les gens qui ont travaillé ici [à l'usine].* » (chibani, 77ans).

28. GOFFMAN, Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Éd. de Minuit, 1968, 447 p.

29. Voir même à un accès à des réseaux d'économie parallèle.

Conçus comme des logements provisoires pour des travailleurs provisoires, temporaires et en transit, comme le souligne Abdelmalek Sayad³⁰, ces espaces sont, dès leur genèse, des lieux « entre » pour des personnes « entre ». Nés comme solution provisoire et transitoire pour abriter les travailleurs étrangers³¹, ils sont pensés comme des formes de sas, généralement caractérisés par leur extraterritorialité³², leur construction en marge, dans des territoires souvent difficilement accessibles, reléguant « leurs occupants à une vie semi-autarcique »³³. D'autant plus que les deux foyers étudiés ont été gérés, dès leur construction, par une association à structure « familiale » (professionnelle, 53 ans), où le personnel se chargeait de faire la cuisine, de nettoyer les chambres, d'apporter une aide administrative, etc. Une forme de foyer-hôtel que de nombreux chibanis regrettent face à leur vieillissement souvent couplé avec des maladies liées à leurs conditions de travail passées.

Cette qualité de « travailleur » reste, chez les chibanis interrogés, une ligne de démarcation par rapport aux « nouveaux » types de résidents : « Ici, c'est des réfugiés et des clochards » (chibani, 80 ans). Ce qui est visé ici est le fait qu'ils ne travaillent pas, renforçant la comparaison avec le passé du foyer-hôtel qui proposait plus de services à des résidents plus « homogènes » (en termes d'origine, d'emploi du temps, etc.). Une autre ligne de différence se dessine depuis l'arrivée des demandeurs d'asile : se trouvent parmi eux des familles, ce qui casse l'essence historique du lieu destiné aux hommes isolés. Cela introduit des problématiques de temporalités de vie entre les personnes vieillissantes et les enfants et jeunes « qui vivent la nuit et font du bruit jusque 2 heures du matin » (chibani, 84 ans).

Les navettes : une vie entre ici et là-bas, entre famille et travail

Dans le cas spécifique des chibanis, la plupart d'entre eux n'ont connu aucune autre forme de logement en France que les FTM. Ils

30. SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. 1. *L'illusion du provisoire*, op. cit.

31. Voir notamment JOVELIN, Emmanuel ; MEZZOUJ, Fatima, *Sociologie des immigrés âgés*, Paris : Éditions du Cygne, 2010, 218 p. ; MEZZOUJ, Fatima, *Parcours migratoire des personnes âgées immigrées. Trajectoires de vies et accompagnement social*, op. cit. ; BERNARDOT, Marc, *Loger les immigrés. La Sonacotra 1956-2006*, op. cit.

32. FIÉVET, Michel, *Le livre blanc des travailleurs immigrés des foyers. Du non-droit au droit*, Paris : Éd. CIEMI-L'Harmattan, 1999, 272 p. (voir p. 62).

33. Ibidem.

entretiennent un rapport d'ambivalence³⁴, se considérant à la fois d'un « ici » (qu'il s'agisse de la résidence, du lieu de vie, de la région, du pays) et d'un « ailleurs » (le pays natal). Le foyer fait partie d'un espace transitionnel permettant d'alléger la douleur de l'immigré, en diminuant la distance qui le sépare de son pays³⁵. Rester dans le foyer signifie rester dans cet espace « entre », de transition, adapté également à une vie plus simple, à moindre coût et non solitaire. D'ailleurs, ces individus demandent parfois à être hébergés dans des chambres à plusieurs (dans la résidence A, où la population de chibanis est plus importante et où de grandes chambres sont disponibles³⁶), pour avoir de la compagnie mais aussi par peur d'une mort solitaire³⁷, et ce d'autant plus que le décès d'un chibani dans la résidence provoque souvent une prise de conscience par les autres et conduit à plusieurs retours définitifs au pays³⁸.

Le caractère d'espace transitionnel des foyers se matérialise également par la pratique des allers-retours des chibanis. Le temps passé au pays dépend souvent de la situation administrative des personnes, qui détermine les différents types de « navettes ». Ainsi, il y a ceux qui ne viennent que pour passer quelques mois et n'ont pas le statut de résident, ceux qui restent résidents mais qui partagent leur temps entre le foyer et le pays d'origine (« *six mois ici, six mois là-bas* » [résident, 83 ans]) et ceux qui réalisent un voyage d'un ou deux mois maximum dans l'année pour continuer à bénéficier de leurs minima sociaux. Le dénominateur commun des chibanis est le caractère d'« entre-deux » séparant leur vie professionnelle et leur vie familiale, qui se reconstruit aussi à la retraite³⁹. Certains d'entre eux continuent d'ailleurs de subvenir aux besoins de leur famille restée au pays.

Abdelmalek Sayad définissait les hommes revenus au pays par l'essence de leur « entre-deux », qu'il s'agisse de lieux, de temps, de sociétés, de manières d'être ou de cultures⁴⁰, ces individus se trouvant

34. SIMMEL, Georg, *Sociologie : études sur les formes de la socialisation*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, 756 p.

35. JOVELIN, Emmanuel ; MEZZOUJ, Fatima, *Sociologie des immigrés âgés, op. cit.* (voir p.50).

36. La résidence B dispose uniquement de chambres individuelles.

37. « *Jamais je ne reste dans ma chambre...* » déclarait un chibani âgé de 79 ans, en perte d'autonomie, qui passait ses journées dans la cuisine collective de peur de se retrouver, impuissant, enfermé dans sa chambre sans que quelqu'un puisse lui venir en aide.

38. Entretien réalisé avec une professionnelle de 53 ans.

39. Nous pouvons retrouver cette symbolique dans la dénomination (historique et/ou actuelle) de ce type de logement, le mot « migrant » (dans « foyer de travailleurs migrants ») désignant un processus inachevé inscrit dans l'entre-deux (pays d'origine et pays d'accueil) alors que le mot « immigré » désigne plutôt un statut, l'achèvement d'un processus.

40. SAYAD, Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire, op. cit.* (voir p. 158).

dans une situation de « *doublement présent — présent effectivement ici et fictivement là — et doublement absent — absent fictivement ici et effectivement là* »⁴¹. Tirillées entre la « double absence » et la « double présence », les personnes (immigrées) qui résident en foyer restent dans un « entre-deux », dans un espace de transition, qui a défini la majeure partie de leur vie active⁴². Cette pratique peut être traitée comme un choix rationnel de « vie entre », comme le montre Fatima Mezzouj : les immigrés âgés ayant « *inventé un nouveau "pays" composé de deux espaces : le "là-bas" et le "ici", seul un pont (celui de la navette) les sépare tout en les reliant aux deux rives...* »⁴³. La majeure partie des individus qui sont restés dans la résidence n'ont pas voulu/pu amener leur famille en France ou leur femme/famille n'a pas voulu venir : « *Ma femme est venue à une période, mais la vie en France ne lui a pas plu* » (chibani, 76 ans). Cette vie « entre » est alors la meilleure option qui s'offre aux chibanis : d'abord financièrement (pour avoir tous les droits à la retraite découlant de leur vie active essentiellement en France et pour subvenir aux besoins de leur famille), mais aussi pour les soins médicaux dont ils ont besoin, suite aux métiers éprouvant qu'ils ont exercés et leur avancée en âge.

D'ailleurs, pour les professionnels de terrain, l'arrêt de la pratique des navettes est le signe de la perte d'autonomie de la personne, la situation d'une vie entre deux pays étant perçue comme relevant de l'identité propre des immigrés (notamment âgés), quelque chose de normal et ordinaire. Selon les professionnels enquêtés, les allers-retours caractérisent les chibanis ; s'ils ne pratiquent plus les « navettes », ils changent de statut au sein de la résidence. Hormis la perte d'autonomie, qui est la cause principale et physique de l'arrêt des allers-retours, le chibani qui ne retourne plus au pays ne s'inscrit plus symboliquement dans un quotidien « entre », qui faisait partie de son identité depuis son arrivée au foyer. L'arrêt de la pratique des « navettes » marque la sortie de la situation d'« entre » qui mène vers une sortie de la résidence, soit pour intégrer une structure médicalisée, soit pour être pris en charge par la famille au pays, soit vers la mort.

Les FTM sont aussi des lieux (de vie) que l'on pourrait « facilement quitter », ou au moins perçus comme tels, un constat très visible chez les chibanis : certains ont une utilisation minimale de l'espace de leur

41. Ibidem (voir p. 162).

42. Ils s'identifient au foyer et sont également identifiés comme habitants légitimes par les autres résidents : « *Ici, on est chez eux* » nous confiait un résident non immigré âgé de 53 ans.

43. MEZZOUJ, Fatima, « Entre les allers et les retours : le choix rationnel des immigrés âgés », *Vie Sociale*, n° 16, 2016, pp. 103-114 (voir p. 112).

chambre, se l'approprient peu. Ils ont en effet apporté très peu d'objets avec eux, et ce qui domine ce sont les valises (elles abritent dans certains cas des objets de récupération destinés à être emportés au pays). Leur logique d'occupation des lieux reste généralement celle du loger, mais non pas de l'habiter, celle de l'homme de passage dans un lieu de transition situé dans un interstice de leur parcours de vie. L'objet acheté (ou trouvé) en France ne prend sa pleine signification qu'une fois apporté au pays. De la même manière que cet objet « attend » sa destination finale rangé dans une valise, le résident chibani se trouve « entreposé » dans sa chambre, entre l'aller et le retour, allant jusqu'à comparer cette existence à l'enfermement : « *Je suis ici, comme un prisonnier dans sa cellule* » (chibani, 80 ans).

Conclusion

Conçus comme des logements provisoires pour des travailleurs temporaires dans la période de l'après-guerre, les foyers de travailleurs migrants restent des lieux spécifiques de l'immigration en France, et ce malgré leur transformation récente en résidences sociales. Ce caractère est visible aussi bien compte tenu de l'histoire de ces institutions, mais aussi de leur actualité : les résidences intègrent des structures comme les CADA, générant des changements importants dans le quotidien des résidents « classiques » comme des « nouveaux ». Les deux foyers enquêtés se présentent à nous comme des « entre-lieux », tout d'abord à travers leur inscription spatiale de l'« entre », reliés symboliquement ou physiquement à la ville par des ponts et des passages, à la fois à la marge et inscrits dans la localité, entre visibilité et invisibilité de leurs résidents. Pour autant, ces lieux peuvent constituer des formes de refuge pour leurs résidents, qui perçoivent les multiples avantages de la vie « entre » : point d'attache spatial des chibanis qui pratiquent la vie en « navette », « bouée » lors des moments difficiles de la vie, accès à des réseaux d'économie parallèle, volonté de retrait de la sphère publique, etc. Cette inscription dans les espaces et temps de l'interstice, du provisoire, est également empreinte de la prédisposition de ce type de localités à la rencontre d'acteurs sociaux de divers horizons, dont la caractéristique commune est leur situation « entre », qu'il s'agisse de pays, de statuts, de processus de réinsertion sociale, de temps pour se reconstruire, etc. Ainsi défini, l'« entre-lieu » apparaît comme un espace-temps en mouvement permanent, caractérisé par une situation provisoire et mouvante, un espace de transition et de transaction qui perdure dans le temps.

